

Les pays méditerranéens et les échanges internationaux de dattes

Greiner D.

in

Ferry M. (ed.), Greiner D. (ed.).
Le palmier dattier dans l'agriculture d'oasis des pays méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 28

1993
pages 105-127

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=96605884>

To cite this article / Pour citer cet article

Greiner D. **Les pays méditerranéens et les échanges internationaux de dattes.** In : Ferry M. (ed.), Greiner D. (ed.). *Le palmier dattier dans l'agriculture d'oasis des pays méditerranéens*. Zaragoza : CIHEAM, 1993. p. 105-127 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 28)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les pays méditerranéens et les échanges internationaux de dattes

D. GREINER
ESTACION PHOENIX
CAMI DEL GAT S/N
03203 ELCHE (ALICANTE)
ESPAGNE

RESUME - La Méditerranée, lieu d'un commerce de la datte intense et très orienté des pays de la rive Sud vers ceux de la rive Nord, ne réalise que des échanges modestes avec les autres régions du monde présentes sur le marché de la datte. Cette relation de double dépendance appelle parfois la recherche, pour les exportateurs de nouveaux marchés, et pour les importateurs d'une diversification de l'approvisionnement en vue d'une meilleure satisfaction de la demande. Afin de replacer les pays méditerranéens au sein du marché mondial de la datte, l'auteur décrit la structure régionale des échanges et présente l'évolution quantitative récente des principaux marchés sur la période 1989-1993, en s'appuyant sur les déclarations douanières des pays importateurs.

Mots-clés : Commerce, datte, exportateurs, importateurs, marché mondial, Méditerranée.

SUMMARY - "The Mediterranean countries and the international trade of dates". In the Mediterranean region there is an intense date trade, mainly from countries lying on the south coast towards those of the north coast, but the level of trade with other regions in the world present in the trade market is rather modest. This relationship shows the need to look for new markets for exporters and diversify supply in order to better satisfy the demand of importers. Aiming at placing the Mediterranean countries on the world date market, the author describes the regional structure of trade and presents the recent quantitative evolution of the main markets over the period 1989-1993, based on customs statements of the importing countries.

Key words: Trade, dates, exporters, importers, world market, Mediterranean region.

Caractéristiques générales de la production et des échanges internationaux de dattes

La production

D'après l'Annuaire des Statistiques FAO 1993, la production mondiale de dattes aurait augmenté de 15,5% entre 1989 et 1993, passant de 3 309 à 3 823 milliers de tonnes (FAO, 1993).

En 1993, les 10 premiers producteurs réalisaient 91% de la production mondiale (Fig. 1), contre 89% en 1989. Les 15 premiers producteurs mondiaux en 1993 ont tous affiché une augmentation de la production sur la période 1989-1993, l'Iran et les Emirats Arabes Unis ayant été les producteurs les plus dynamiques.

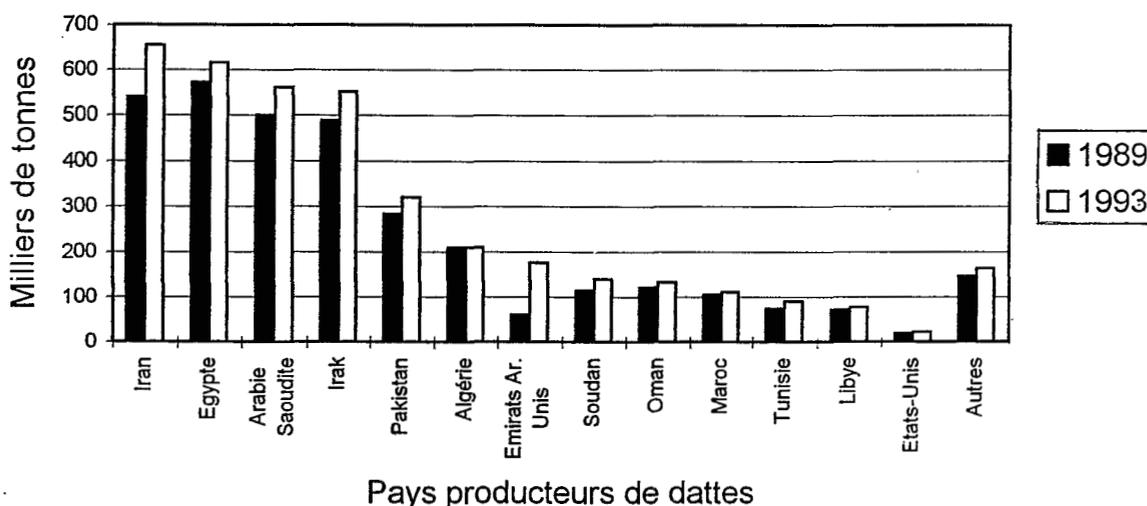


Fig. 1. Les treize premiers pays producteurs de dattes. Source : FAO (1993).

Les exportations et les importations

Les données statistiques utilisées pour la quantification des échanges sont issues d'un traitement par le Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE)¹ des déclarations d'importations de "dattes fraîches ou sèches" (code douanier SH 08.04.10), à l'exclusion donc des produits dérivés de la datte, par 65 pays à jour en banque de données COMTRADE de l'ONU en nomenclature CTCI Révision 3 (CFCE/UNSO, 1995).

En 1993 le volume total du commerce mondial de dattes a été de 183 024 tonnes, soit très peu différent des 188 743 tonnes de 1989. L'harmonisation des déclarations douanières en \$ US conduit à une valeur totale de 189 772 milliers de \$ US, soit 27% de plus que les 149 292 milliers de \$ US de 1989. Ces totaux sont légèrement sous-estimés, certains pays n'ayant pas déclaré leurs importations, ou les ayant déclarées seulement en valeurs ou seulement en volumes.

La concentration des exportations est forte

Dix pays réalisent 93% des exportations mondiales en volume en 1993 (Fig. 2). En valeurs, les dix premiers exportateurs réalisent 94% des exportations mondiales (Fig. 3). Cette concentration était encore plus marquée en 1989, lorsque l'Irak réalisait à lui seul environ 54% en volume et 17% en valeur des exportations mondiales. Simultanément à la quasi-annulation des exportations irakiennes entre 1991 et 1993, plusieurs autres pays ont développé, parfois très rapidement, leurs exportations.

La confrontation des exportations avec les données de la FAO concernant la production conduit à conclure que seulement 4,8% de la production mondiale ont été commercialisés en 1993 (chiffre légèrement surestimé dans la mesure où sont

¹10 Avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16, France

comptabilisées ici les quantités réexportées par certains pays). Les disparités sont fortes cependant d'un pays à l'autre : la Tunisie et les Etats-Unis exportent respectivement 20% et 29% de leur production ; l'Egypte, à l'opposé, exporte moins de 1% de la sienne.

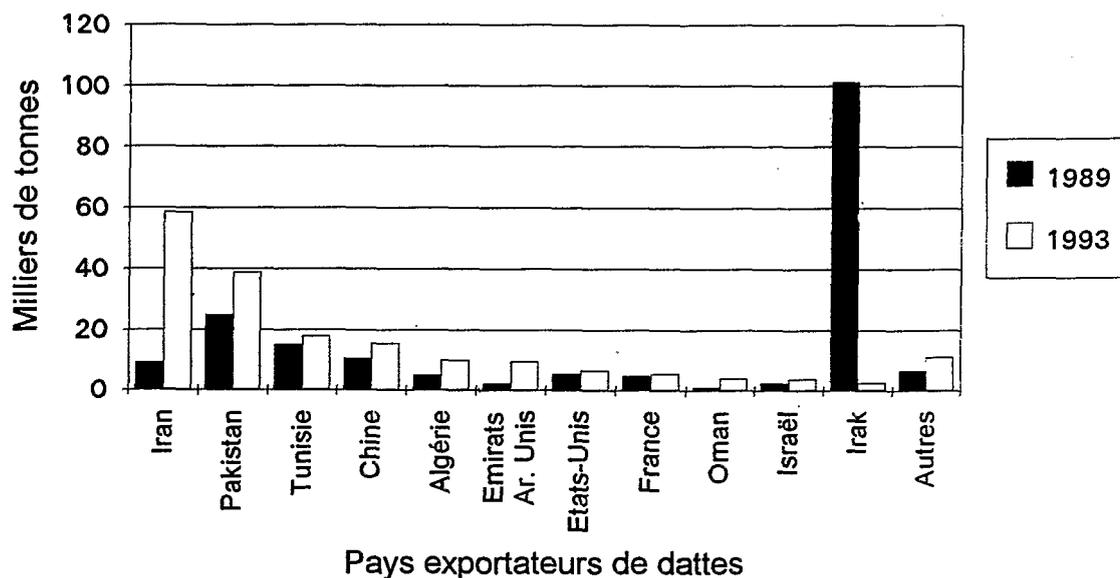


Fig. 2. Les dix premiers pays exportateurs de dattes en volume (plus l'Irak). Source : CFCE/UNSO (1995).

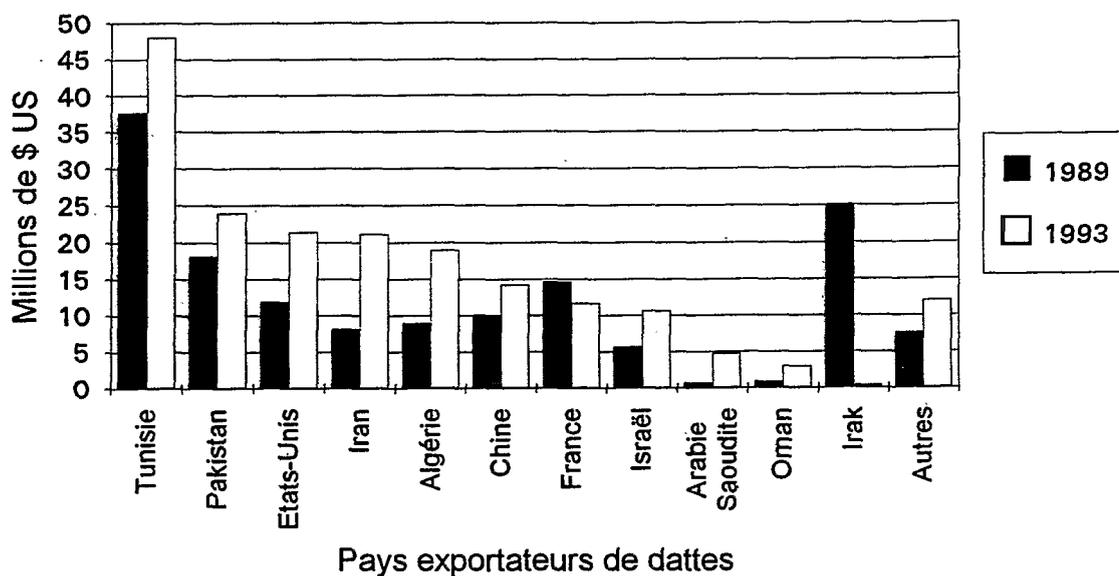


Fig. 3. Les dix premiers pays exportateurs de dattes en valeur (plus l'Irak). Source : CFCE/UNSO (1995).

L'augmentation de 27% qu'a connue la valeur des exportations mondiales entre 1989 et 1993 contraste avec la stagnation des volumes. Les principaux pays importateurs de dattes ayant (à de très rares exceptions près, et qui concernent des quantités réduites) déclaré les quantités importées à la fois en valeurs et en volumes, il est possible d'affirmer que la valeur marchande unitaire moyenne (ou prix moyen) des dattes commercialisées dans le monde a ainsi nettement augmenté, passant en quatre ans de 0,8 \$ US kg⁻¹ à 1,0 \$ US kg⁻¹. Là encore, les disparités sont fortes d'un pays à l'autre : les importations de la Suisse ont une valeur moyenne supérieure à 4 \$ US kg⁻¹ ; pour l'Inde, ce chiffre devient de 0,3 \$ US kg⁻¹. Ce paramètre informe, certes sommairement, sur la qualité globale des dattes échangées entre deux pays, en l'absence d'informations qualitatives précises. L'importance des disparités s'explique en particulier par la coexistence sur le marché, d'une part de dattes de bouche de haute qualité et de valeur marchande élevée, réservées à une clientèle solvable, et d'autre part de dattes de valeur marchande nettement inférieure, utilisées par les industries de transformation ou consommées par des populations à faible pouvoir d'achat.

Les importations montrent une ventilation légèrement supérieure à celle des exportations

En 1993, 15 pays absorbent 92% du volume des importations mondiales, avec une prédominance de l'Inde qui représente à elle seule 38% du marché mondial (Fig. 4).

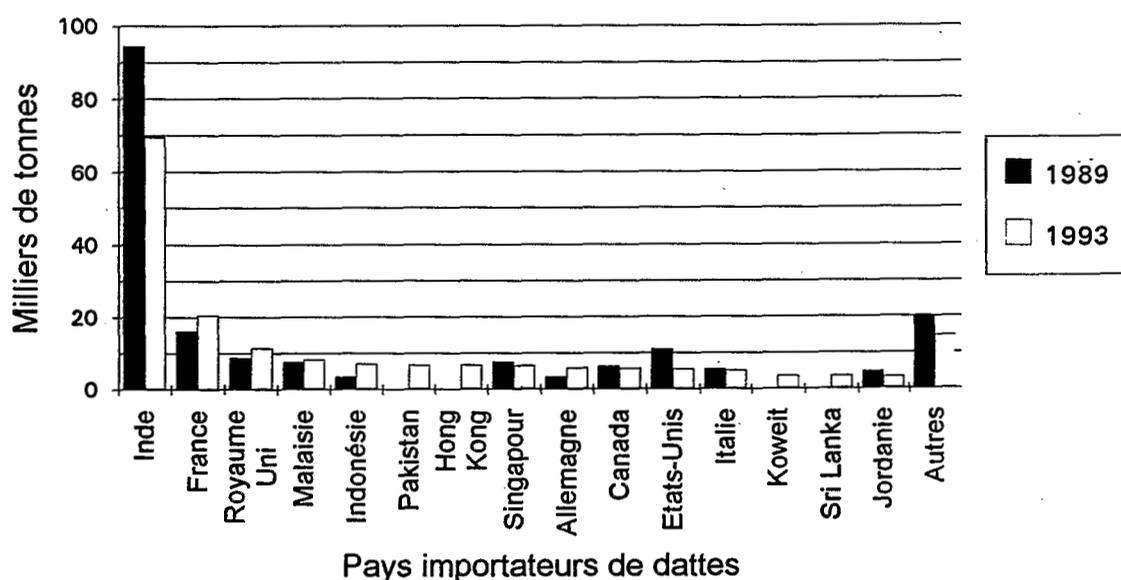


Fig. 4. Les quinze premiers pays importateurs de dattes en volume. Source : CFCE/UNSO (1995).

Les 15 premiers importateurs en valeurs réalisent 89% des importations mondiales, avec cette fois une prédominance de la France qui représente 22,5% du marché (Fig. 5).

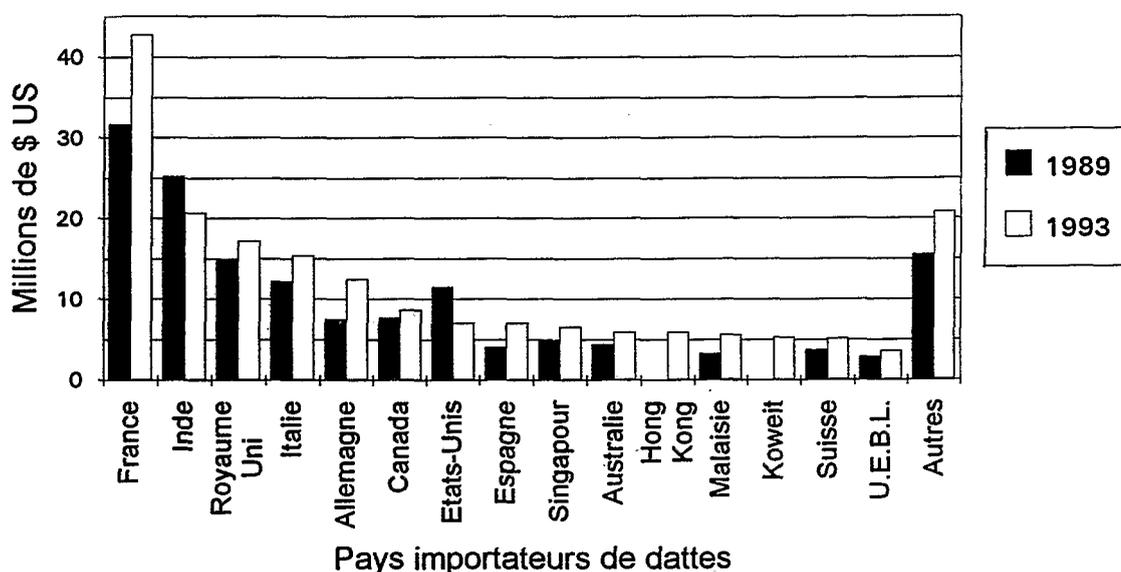


Fig. 5. Les quinze premiers pays importateurs de dattes en valeur. Source : CFCE/UNSO (1995).

La division des rôles sur le marché international est fréquente ... mais non systématique

La plupart des pays exportateurs de dattes sont aussi des pays producteurs et n'importent pas de dattes en quantités significatives. Certains pays font cependant exception à cette règle : les Etats-Unis, pays producteur, ne couvrent pas leurs besoins en dattes et font partie des 15 premiers importateurs mondiaux ; la France, qui ne produit pas de dattes, fait partie des 10 premiers exportateurs mondiaux en valeurs.

Structure régionale de la production et des échanges (Figs 6, 7 et 8)

Les cartes que nous proposons pour les échanges intra et inter-régionaux de dattes, issues d'une élaboration personnelle à partir des données relatives à chaque pays, sont légèrement approximatives : nous ne connaissons l'origine et la destination exacts des échanges que pour environ 98% et 97%, respectivement, du volume et de la valeur réels du commerce mondial. Les pourcentages que nous fournissons ont été calculés par rapport à ces fractions des totaux réels.

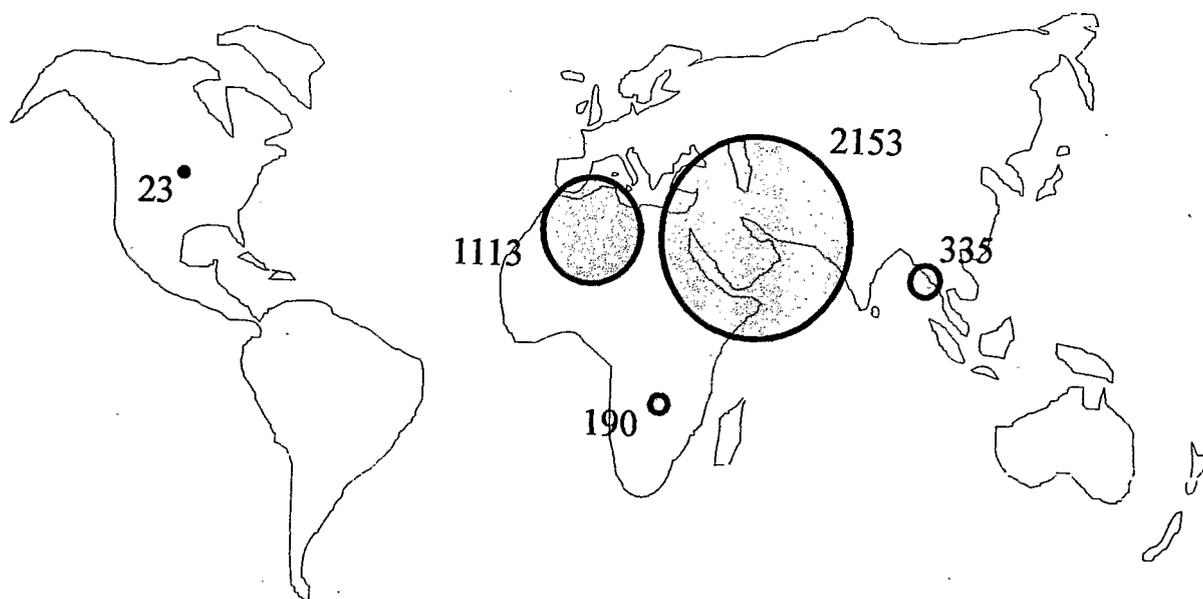


Fig. 6. Répartition régionale de la production mondiale de dattes en 1993 (milliers de tonnes). Source : FAO (1993).

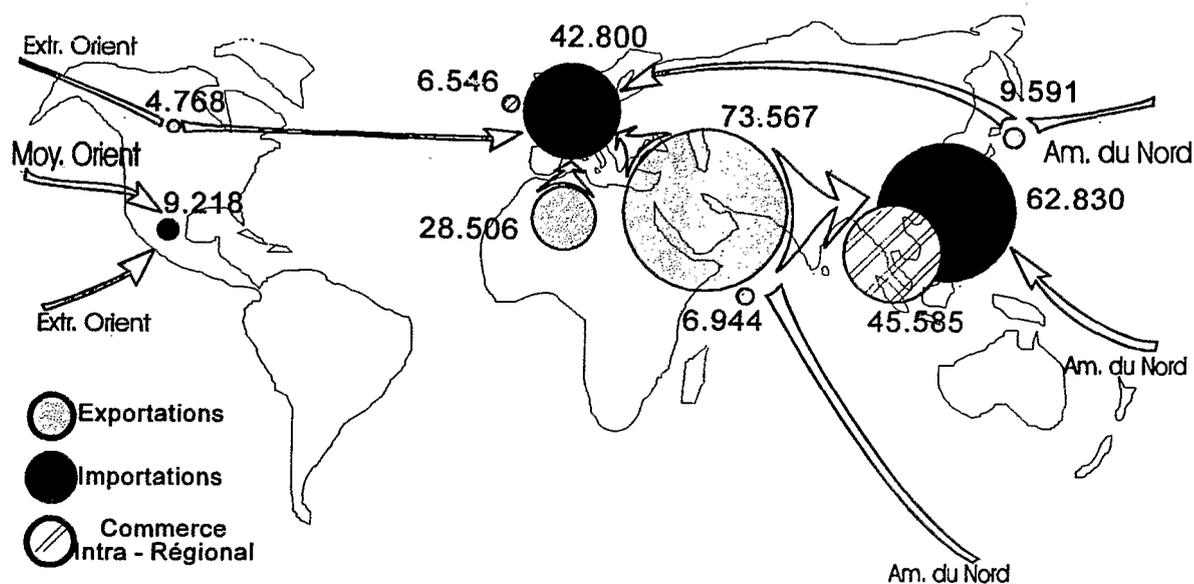


Fig. 7. Le commerce international de la datte en volume en 1993 (tonnes). Source : CFCE/UNSO (1995).

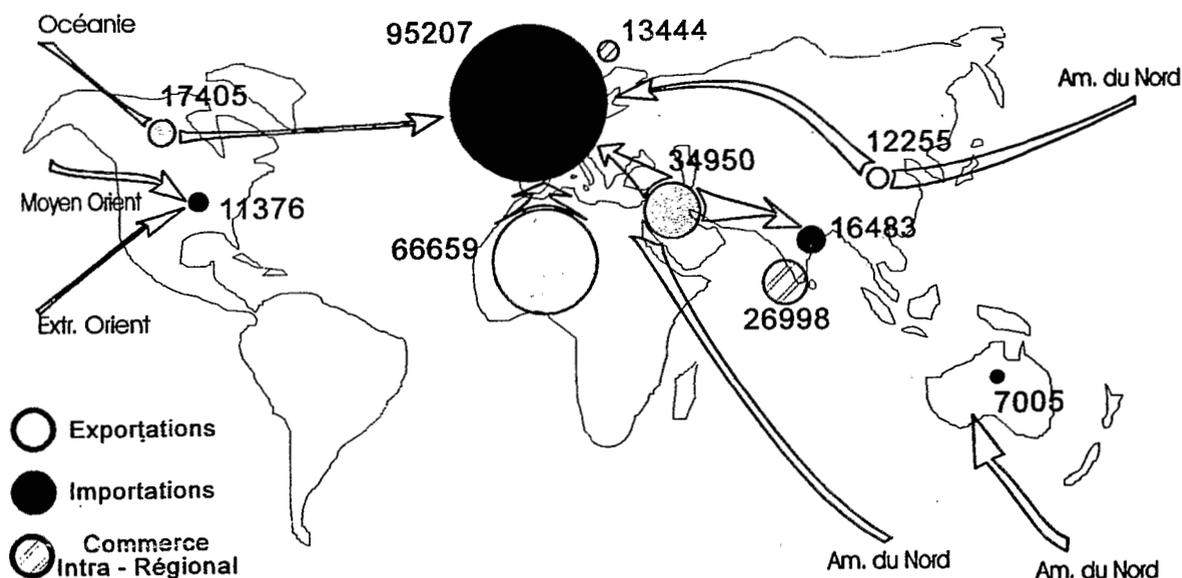


Fig. 8. Le commerce international de la dattes en valeur en 1993 (milliers de \$ US).
Source : CFCE/UNSO (1995).

Il est cependant évident que la concentration de la production, des exportations et des importations, et la répartition des rôles dans le commerce international présentent un caractère régional marqué. Nous distinguons :

Des régions productrices spécialisées dans l'exportation de dattes

Le Moyen-Orient : une région exportatrice de dattes de valeur marchande relativement faible

Les pays riverains de la Méditerranée orientale (Liban, Syrie, Chypre, Israël, Turquie), la Péninsule Arabique ainsi que la Jordanie, l'Iran et l'Irak, réalisent en 1993 56% de la production mondiale, dont 80% sont assurés par l'Iran, l'Irak et l'Arabie Saoudite. Les exportations vers d'autres régions représentent 41% en volume, mais seulement 19% en valeur du total mondial, le prix moyen des dattes commercialisées étant de 0,5 \$ US kg⁻¹ seulement. L'Iran réalise plus de 75% du volume de ces exportations ; l'Irak ne participe plus aux exportations alors qu'il en assurait plus de 86% en volume en 1989.

Le commerce intra-régional réduit (4% en volume du commerce mondial) est absorbé par quelques pays de la région dont la production nulle ou très réduite (Jordanie, Koweït, Turquie) ne couvre pas les besoins. Les importations depuis d'autres régions s'élèvent à moins de 700 tonnes.

L'Afrique au nord du Sahara : une région exportatrice de dattes de forte valeur marchande

La Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte, où la culture du

Palmier dattier a en général rencontré d'excellentes conditions naturelles après son introduction lors de la conquête arabe, totalisent 29% de la production mondiale.

Les exportations extra-régionales représentent 16% seulement en volume, mais 36% en valeur du commerce mondial, du fait d'un prix moyen des dattes particulièrement élevé (2,3 \$ US kg⁻¹). La position sur le marché à l'exportation diffère beaucoup d'un pays à l'autre : l'Algérie et la Tunisie réalisent 98%, en valeur, des exportations extra-régionales, alors que le Maroc et la Libye, qui affichent des productions similaires à celle de la Tunisie, sont quasiment absents du marché à l'exportation. L'Égypte, de très loin le plus important producteur (deuxième producteur mondial avec 615 milliers de tonnes) réalise moins de 2% en valeur des exportations de cette région, avec des dattes de valeur marchande nettement inférieure à celles exportées par l'Algérie et la Tunisie. La Mauritanie, dont la production se limite à 10 000 tonnes, est absente du marché international.

Les importations depuis d'autres régions sont nulles d'après les données utilisées ici.

Le commerce intra-régional qui représente moins de 500 tonnes de dattes, concerne essentiellement les exportations de l'Algérie et de la Tunisie vers le Maroc, qui ne couvre pas ses besoins, en particulier en dattes de bouche de haute qualité.

L'Océanie et l'Europe : des régions non productrices et consommatrices de dattes

Ces régions importent, en proportions variables, d'une part des dattes de valeur marchande unitaire médiocre destinées en particulier à l'industrie de transformation, et d'autre part des dattes de bouche de haute valeur marchande destinées à une importante population solvable.

L'Océanie (la Nouvelle-Zélande et l'Australie) réalisent environ 3,8% des importations mondiales en valeur, l'Australie réalisant en fait 84% des importations régionales. Le prix moyen des dattes importées n'est connu que pour la Nouvelle-Zélande (1,4 \$ US kg⁻¹). Les réexportations représentent moins de 3% des importations en valeurs.

Les importations réalisées par la CEE et l'AELE depuis les autres régions représentent 52% en valeur du commerce mondial, mais seulement 24% en volume, du fait d'un prix moyen des dattes importées particulièrement élevé (2,2 \$ US kg⁻¹). Les trois grands importateurs d'Europe méditerranéenne (la France, l'Italie et l'Espagne) réalisent, en valeur, les deux tiers des importations de la région. La production européenne de dattes, localisée dans le sud-est espagnol, représente 7 000 tonnes selon la FAO ; les quantités destinées à l'alimentation humaine sont cependant très inférieures à ce chiffre : la commune d'Elche, qui regroupe la majeure partie du potentiel phoenicicole productif de l'Espagne, produit moins de 200 tonnes de dattes de bouche (Greiner, 1995), essentiellement commercialisées dans les agglomérations côtières du sud-est espagnol. Environ 1% seulement des volumes importés par l'Europe en sont réexportés ; en revanche plus de 15% de ces volumes sont l'objet d'une redistribution intra-régionale, liée en particulier au rôle d'intermédiaire

que joue traditionnellement la France entre les fournisseurs de la rive Sud de la Méditerranée et la plupart des importateurs européens.

L'Amérique du Nord (Mexique, Etats-Unis et Canada) : coexistence d'exportations et d'importations de qualités complémentaires

Cette région, où le Palmier dattier est d'implantation récente, ne produit que 22 000 tonnes au niveau de la Californie, et 1 000 tonnes au Mexique. Les exportations qui, grâce à leur haute valeur marchande (le prix moyen dépasse 3,6 \$ US kg⁻¹), parviennent à représenter plus de 9% du commerce mondial en valeur, coexistent avec des importations significatives (elles représentent plus de 6% du commerce mondial en valeur) de dattes de prix moyen 1,2 \$ US kg⁻¹, donc de qualité globalement nettement inférieure.

Des régions productrices mais qui ne couvrent pas leurs besoins en dattes

L'Extrême-Orient

La production de cette région, qui ne représente que 9% du total mondial, se trouve de plus localisée uniquement au Pakistan, alors que d'importantes populations musulmanes grandes consommatrices de dattes sont présentes dans de nombreux autres pays (Inde, Indonésie, etc.). Le commerce intra-régional, alimenté à 99% par le Pakistan et par les réexportations de la Chine, brasse des volumes importants de dattes de basse valeur marchande (le prix moyen est inférieur à 0,6 \$ US kg⁻¹) mais reste très insuffisant pour couvrir les besoins : il est complété par des importations considérables de dattes de prix moyen similaire (0,3 \$ US kg⁻¹), qui représentent 35% du volume du commerce mondial. Parallèlement existent des exportations, modestes, de dattes pour un prix moyen supérieur (1,3 \$ US kg⁻¹).

Les pays d'Afrique situés au sud du Sahara

La production, essentiellement localisée au Soudan et au Tchad et qui ne représente que 5% du volume mondial, ne couvre vraisemblablement pas les besoins des populations musulmanes africaines. Il est probable que le volume des importations réelles de dattes soit supérieur aux 523 tonnes déclarées officiellement par l'Afrique du Sud, la Réunion et l'île Maurice.

Des régions entières, dépourvues de production dattière, restent à l'écart du commerce international

Les importations de l'Amérique Centrale et du Sud représentent moins de 1%, en valeur, des échanges mondiaux. L'Europe de l'Est a importé moins de 150 tonnes de dattes en 1993.

Structure des échanges : répartition des rôles et relations de dépendance sur le marché international

L'Afrique du Nord et l'Amérique du Nord restent particulièrement dépendantes du marché européen, qui absorbe respectivement, en valeur, 97% et 72% de leurs exportations. Les échanges sont caractérisés par des prix moyens particulièrement élevés, respectivement 2,4 et 3,3 \$ US kg⁻¹. Les seuls échanges entre l'Afrique du Nord et l'Europe représentent à eux seuls plus de 35% des flux mondiaux en valeur.

L'Europe, a contrario, montre un début de diversification des partenaires commerciaux : si l'Afrique du Nord, qui alimente 68% en valeur de ses importations, en reste le principal fournisseur, l'Amérique du Nord, le Moyen-Orient (grâce en particulier à Israël, qui réalise 90% de ses exportations en valeur vers l'Europe) et l'Extrême-Orient détiennent respectivement 13%, 16% et 2% du marché en valeur.

Les échanges entre le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient, se distinguent par l'importance des volumes et la faible valeur marchande des dattes. Si l'on écarte le cas particulier d'Israël, 87% des volumes exportés par le Moyen-Orient sont destinés à l'Extrême-Orient. Réciproquement, plus de 97% des volumes importés par l'Extrême-Orient proviennent du Moyen-Orient. Le prix moyen des dattes échangées n'est que de 0,2 \$ US kg⁻¹.

Structure et évolution des principaux marchés de 1989 à 1993

Entre 1989 et 1993, le rôle des différents pays à l'intérieur de chaque région a parfois considérablement évolué. Nous décrivons ci-dessous l'évolution des principaux marchés sur cette période.

Les marchés d'Extrême-Orient (Table 1)

Disparition de l'Irak sur le marché à l'exportation et réduction des importations de dattes de basse valeur marchande

L'Irak, absent du marché international en 1993, était en 1989 et 1990 encore très présent sur les marchés d'Extrême-Orient, qui absorbaient plus de 80% du volume de ses exportations de dattes, essentiellement de très basse valeur marchande : en volume, 79% du marché indien, 38% du marché de Singapour, près de 91% du marché indonésien et 33% du marché malais étaient occupés en 1989 par l'Irak avec des dattes de prix moyen 0,2 \$ US kg⁻¹ ; en 1990 plus de 77% en volume des importations pakistanaïses étaient d'origine irakienne, et affichaient un prix moyen de 0,2 \$ US kg⁻¹.

L'arrêt brutal des exportations irakiennes a souvent provoqué, malgré le recours à d'autres fournisseurs de dattes de qualité similaire, une baisse temporaire des importations : les importations de l'Inde (dotée d'une importante population musulmane mais dépourvue du développement phoenicicole nécessaire pour couvrir les besoins), ne représentent plus que 38% du volume du commerce mondial en 1993 contre 50%

en 1989 ; Singapour est passée de 4,2% à 3,4% de la demande mondiale en volume ; les volumes importés par la Malaisie et l'Indonésie ont globalement progressé entre 1989 et 1993 mais n'ont pas encore retrouvé en 1993 leur niveau de 1990 (10 001 tonnes et 9 703 tonnes respectivement) ; le volume des importations pakistanaises s'est effondré, passant de 16,1% à 3,6% de la demande mondiale entre 1990 et 1993.

Table 1. Les marchés d'Extrême-Orient (modifié de CFCE/UNSO, 1995)

Pays fournisseurs	Valeur (milliers de \$ US)		Volumes (tonnes)	
	1989	1993	1989	1993
Fournisseurs de l'Inde				
Pakistan	8 556	14 104	15 112	30 423
Iran	878	3 122	2 984	28 859
Oman	706	2 608	907	3 551
EAU	78	787	390	6 688
Irak	14 855	0	74 786	0
Autres	114	3	196	8
Total Inde	25 187	20 624	94 375	69 529
Fournisseurs de Singapour				
Chine	3 218	3 415	2 970	3 317
Iran	144	1 104	230	2 128
Etats-Unis	301	1 000	169	299
Hong Kong	57	247	53	171
Irak	659	0	2 889	0
Autres	525	766	1 304	591
Total Singapour	4 904	6 532	7 615	6 506
Fournisseurs de la Malaisie				
Chine	1 960	2 798	3 559	3 918
Iran	45	1 114	122	2 261
Emirats Arabes Unis	150	559	593	612
Etats-Unis	114	279	115	334
Egypte	0	244	0	312
France	0	217	0	75
Irak	660	0	2501	0
Autres	314	422	590	715
Total Malaisie	3 243	5 633	7 480	8 227
Fournisseurs du Pakistan				
Iran	49	949	227	5 724
Emirats Arabes Unis	1 221	224	8 003	882
Irak	4 977	0	29 956	0
Autres	>0	>0	536	37
Total Pakistan	>6 247	>1 173	38 722	6 643
Fournisseurs de l'Indonésie				
Iran	0	1 832	0	5 535
Emirats Arabes Unis	0	320	0	821
Irak	823	0	3 049	0
Autres	>0	>0	413	677
Total Indonésie	>823	>2 152	3 462	7 033

Plus de 98% du volume total des importations de Hong Kong (qui représente 3,6% du commerce mondial), proviennent de Chine. Les statistiques disponibles ne permettent pas de connaître l'évolution de ce marché depuis 1989.

La disparition de l'Irak sur les marchés d'Extrême-Orient a profité aux exportateurs de dattes de basse valeur marchande

Les anciens clients de l'Irak ont rapidement développé leurs importations de dattes de basse valeur marchande auprès d'autres fournisseurs : l'Inde a eu recours, dès 1990, à ses fournisseurs traditionnels qui sont l'Iran et le Pakistan, ainsi que, dans une moindre mesure, à Oman et aux Emirats Arabes Unis ; Singapour, la Malaisie et l'Indonésie ont développé leurs importations depuis l'Iran, qui occupait moins de 3% en volume de ces marchés en 1989, jusqu'à hauteur de 33%, 27% et 79% en 1993, respectivement, des volumes importés, avec des dattes de prix moyen 0,4 \$ US kg⁻¹ ; les volumes exportés par l'Iran vers le Pakistan ont été multipliés par 25 entre 1990 et 1993.

C'est essentiellement cette disparition de l'Irak sur les marchés d'Extrême-Orient qui a permis à plusieurs pays de développer leurs exportations de dattes de basse valeur marchande : l'Iran, dont le volume des exportations est passé en 4 ans de 4,8% à 32,0% du commerce mondial, est ainsi devenu en 1993 le premier exportateur mondial en volume, essentiellement de dattes de très basse valeur marchande (les volumes ont été multipliés par près de 6,5 et les valeurs par 2,6 seulement) ; les exportations de dattes de prix moyen très bas (0,2 \$ US kg⁻¹ en 1993) par les Emirats Arabes Unis ont été multipliées par près de 3,5 en valeur et par 4 en volume ; Oman a multiplié ses ventes par 3,3 pour les valeurs et par près de 3,6 pour les volumes, avec un prix moyen des dattes de 0,7 \$ US kg⁻¹ ; le Pakistan, enfin, a augmenté de 50% le volume de ses exportations de dattes, de prix moyen 0,6 \$ US kg⁻¹.

Les grands exportateurs de dattes de haute valeur marchande, américains et méditerranéens, restent très peu présents sur les marchés d'Extrême-Orient

Les Etats-Unis, l'Algérie, la Tunisie et Israël restent absents sur les marchés indien et pakistanais. Sur le marché indonésien, Israël et les Etats-Unis sont absents, et l'Algérie et la Tunisie n'alimentent que 0,4% et 0,2% respectivement du volume des importations. Sur le marché de Hong Kong, les pays méditerranéens restent absents, et 1,3% seulement des importations en valeur correspondent à l'approvisionnement, auprès des Etats-Unis, en dattes de valeur marchande assez élevée (le prix moyen est de 1,7 \$ US kg⁻¹).

Singapour, en revanche, a développé depuis 1989 des importations de dattes de haute valeur marchande depuis les Etats-Unis et Israël qui alimentent respectivement, en 1993, 15% et 2% de ce marché en valeur.

La Tunisie et la France alimentent, au total, près de 6% en valeur du marché malais, avec des dattes de prix moyen assez élevé (1,8 \$ US kg⁻¹). Les Etats-Unis et l'Egypte alimentent 9% en valeur de ce marché avec des dattes de prix moyen inférieur à 0,8 \$ US kg⁻¹.

Les marchés du Moyen-Orient (Table 2)

Parmi les pays du Moyen-Orient dont la production de dattes est inexistante ou très réduite, le Koweït, la Turquie et la Jordanie sont les seuls pays dont les importations ont parfois été importantes entre 1989 et 1993.

Table 2. Les marchés du Moyen-Orient (modifié de CFCE/UNSO, 1995)

Pays fournisseurs	Valeur (milliers de \$ US)		Volumes (tonnes)	
	1992	1993	1992	1993
Fournisseurs de la Jordanie				
Irak	7 177	344	20 903	2 433
Arabie Saoudite	33	141	44	183
Tunisie	37	127	13	52
Iran	399	111	963	364
Autres	36	50	86	93
Total Jordanie	7 682	773	22 009	3 125
Fournisseurs de la Turquie				
Iran	8	66	13	443
Tunisie	0	500	0	427
Irak	1 643	0	20 429	0
Autres	0	30	0	102
Total Turquie	1 651	596	20 442	972

Le Koweït réalise 2,8% des importations mondiales, en valeur. L'Arabie Saoudite et l'Irak détiennent respectivement 77% et 15% de ce marché, avec un prix moyen des dattes d'origine saoudienne nettement plus élevé (1,9 contre 0,7 \$ US kg⁻¹). Le Koweït n'ayant pas déclaré ses importations avant 1993, il est impossible de savoir dans quelle mesure l'arrêt des exportations irakiennes a influé sur l'évolution de ce marché.

En 1992 la Jordanie a réalisé 94%, en valeur, de ses importations depuis l'Irak, et a absorbé 8,4% du commerce mondial en volume ; en 1990 les importations de la Turquie, quasi-exclusivement en provenance d'Irak, ont représenté 8,5% de la demande mondiale en volume. Suite à l'annulation de leurs importations depuis l'Irak, ces deux importateurs ne représentent plus, respectivement, que 1,7% et 0,5% en volume du commerce mondial en 1993.

Les marchés océaniques (Table 3)

La Nouvelle-Zélande et l'Australie réalisent, respectivement, 0,6% et 3,1% des importations mondiales en valeur.

Sur le marché australien, la part de marché en valeur des Etats-Unis, principaux fournisseurs, est passée de 36% à 43% en quatre ans. Les fournisseurs de dattes de

seconde qualité sont présents : la part de marché de l'Iran est passée de 19% à 31% au détriment de celles du Pakistan et de la Chine. Israël est le seul exportateur méditerranéen présent sur ce marché en 1993, à hauteur de 3% seulement. L'Australie n'ayant pas déclaré le volume de ses importations, il est impossible de conclure quant à la valeur marchande des dattes importées.

Table 3. Les marchés de l'Océanie (modifié de CFCE/UNSO, 1995)

Pays fournisseurs	Valeur (milliers de \$ US)		Volumes (tonnes)	
	1989	1993	1989	1993
Fournisseurs de l'Australie	1989	1993	1989	1993
Etats-Unis	1 557	2 531	n.c.	n.c.
Iran	818	1 808	n.c.	n.c.
Pakistan	868	886	n.c.	n.c.
Chine	749	312	n.c.	n.c.
Israël	191	189	n.c.	n.c.
Autres	202	165	n.c.	n.c.
Total Australie	4 385	5 891	n.c.	n.c.

Les marchés d'Europe méditerranéenne (Table 4)

Un poids important dans la demande mondiale du fait de la haute valeur marchande des dattes importées

Les trois grands marchés d'Europe méditerranéenne, la France, l'Italie et l'Espagne, représentent respectivement 22,5%, 8,1% et 3,7% de la demande mondiale en valeur, cumulant donc plus du tiers de celle-ci. En volume, le cumul des importations ne représente que 15,5% de cette demande, du fait de la valeur marchande élevée des dattes importées.

La France, qui est demeurée de 1989 à 1993 le premier importateur mondial en valeur, et surtout l'Espagne, dont le montant des importations a augmenté de 75% en quatre ans, sont des marchés dynamiques. L'Italie a conservé le même poids dans la demande mondiale en quatre ans.

Importance traditionnelle des importations de dattes algériennes et tunisiennes

La Tunisie et l'Algérie, fournisseurs traditionnels de la France, alimentent 79% en valeur de ce marché sur lequel ils sont directement concurrents pour la variété de bouche 'Deglet Noir'. Les importations de dattes algériennes, de prix moyen très inférieur à celui des dattes tunisiennes (1,8 contre 2,9 \$ US kg⁻¹), ont nettement progressé entre 1989 et 1993, passant de 24% à 32% en valeur de ce marché tandis que la Tunisie régressait de 58% à 47%.

Sur le marché espagnol, également, la stagnation des importations de dattes

tunisiennes contraste avec le développement rapide des importations de dattes algériennes, presque absentes sur ce marché en 1989, et qui l'alimentent à hauteur de 22% en valeur en 1993. Là encore, le prix moyen des dattes tunisiennes est nettement supérieur à celui des dattes algériennes.

L'Algérie demeure en revanche totalement absente du marché italien, sur lequel la Tunisie est restée prépondérante depuis 1989 et dont elle occupe 86% en valeur en 1993.

Table 4. Les marchés d'Europe méditerranéenne (modifié de CFCE/UNSO, 1995)

Pays fournisseurs	Valeur (milliers de \$ US)		Volumes (tonnes)	
	1989	1993	1989	1993
Fournisseurs de la France				
Tunisie	18 293	20 112	7 327	7 050
Algérie	7 653	13 732	4 434	7 614
Etats-Unis	3 800	4 380	2 268	1 880
Israël	645	1 843	441	585
Irak	1 018	0	1 496	0
Autres	260	2 672	162	3 347
Total France	31 669	42 739	16 128	20 476
Fournisseurs de l'Italie				
Tunisie	10 513	13 194	4 162	4 170
Israël	693	1 244	289	403
France	856	459	324	126
Etats-Unis	0	239	0	35
Irak	162	0	673	0
Autres	14	268	0	302
Total Italie	12 238	15 404	5 448	5 036
Fournisseurs de l'Espagne				
Tunisie	3 516	3 585	1 556	1 406
Algérie	97	1 559	62	782
Israël	70	1 514	28	482
France	55	347	21	150
Autres	292	23	148	2
Total Espagne	4 030	7 028	1 815	2 822

Des importations de haute valeur marchande depuis les Etats-Unis et Israël

Entre 1989 et 1993, les parts de marché détenues, en valeur, par Israël, sont passées 2% à 4% sur le marché français, de 6% à 8% sur le marché italien, et surtout de 2 à 22% sur le marché espagnol.

Les Etats-Unis n'ont pas montré le même dynamisme : ils ont stagné sur le marché français (dont ils occupent 10%, en valeur), n'alimentent encore que moins de 2% en valeur du marché italien, et restent totalement absents du marché espagnol.

Le prix moyen des dattes importées, respectivement 3,1 et 2,4 \$ US kg⁻¹, témoigne de leur haute valeur marchande.

Faiblesse des échanges de dattes entre les pays d'Europe méditerranéenne

L'alimentation en dattes directement auprès des pays producteurs prédomine. Des réexportations françaises vers l'Espagne et l'Italie existent mais ne représentent que 3% et 5%, respectivement, des importations italiennes et espagnoles en valeur.

Les importations de dattes de basse valeur marchande unitaire sont particulièrement réduites

Globalement, l'implantation des pays du Moyen-Orient (à l'exception d'Israël) et d'Extrême-Orient est faible sur ces marchés. Ainsi, en 1989, c'est principalement l'Irak qui alimentait en dattes de faible valeur marchande (de prix moyen 0,5 \$ US kg⁻¹) la France et l'Italie, à hauteur respectivement de 3% et 1% de leurs importations en valeur. L'arrêt de ces importations en 1991 a été compensé, dans une plus ou moins large mesure, par des importations de dattes de valeur marchande similaire depuis la Côte d'Ivoire, curieusement (le lieu de production de ces dattes n'est pas révélé par les données disponibles), et l'Iran pour la France, et depuis l'Espagne et l'Égypte pour l'Italie. Sur le marché espagnol, les grands fournisseurs de datte de seconde qualité sont demeurés absents de 1989 à 1993.

Les marchés d'Europe non méditerranéenne (Table 5)

Les pays d'Europe non méditerranéenne représentent plus de 24% de la demande mondiale en valeur ; près des deux tiers, en valeur, des importations de cette région sont réalisées par le Royaume-Uni et l'Allemagne, et moins de 6% par les pays scandinaves (Norvège, Suède, Finlande, Islande), traditionnellement peu consommateurs de dattes. Malgré la diversité de comportement de ces marchés, on peut relever, sur la période 1989-1993 :

Une régression sur les marchés, en valeur, des réexportateurs européens

Entre 1989 et 1993, la France est restée le premier fournisseur du Royaume-Uni, mais sa part de marché en valeur s'est réduite, passant de 47% à 34%. Sur le marché allemand, cette part est passée de 21% à 13%. Dans les deux cas, cette évolution a été due, non à une réduction des volumes importés (qui progressent nettement), mais à une chute de la valeur marchande des dattes. Les importations, depuis la France pour la Suisse, et depuis la France et les Pays-Bas pour l'UEBL, sont passées, en valeur, respectivement de 34% à 13% et de 76% à 40%, cette fois surtout à cause d'une forte réduction du volume des importations.

Table 5. Les marchés d'Europe occidentale non méditerranéenne (modifié de CFCE/UNSO, 1995)

Pays fournisseurs	Valeur (milliers de \$ US)		Volumes (tonnes)	
	1989	1993	1989	1993
Fournisseurs du Royaume-Uni				
France	7 044	5 837	2 066	2 733
Iran	1 912	3 351	2 113	3 852
Tunisie	698	2 154	231	907
Etats-Unis	890	1 709	725	405
Israël	1 072	1 247	323	707
Pakistan	237	1 163	287	1 442
Irak	240	0	248	0
Autres	2 885	1 723	2 712	1 353
Total Royaume-Uni	14 978	17 184	8 705	11 399
Fournisseurs de l'Allemagne				
Tunisie	2 446	4 199	1 042	1 626
Etats-Unis	554	1 900	202	402
Israël	981	1 875	378	604
France	1 584	1 557	574	1 063
Algérie	245	998	88	380
Iran	433	653	354	620
Pakistan	9	514	54	538
Autres	1 238	764	625	545
Total Allemagne	7 490	12 460	3 317	5 778
Fournisseurs de la Suisse				
Etats-Unis	1 067	3 025	318	677
France	1 239	679	366	173
Tunisie	588	413	165	102
Israël	631	606	237	181
Autres	156	391	54	120
Total Suisse	3 681	5 114	1 140	1 253
Fournisseurs de l'UEBL				
France	1 697	1 296	765	633
Tunisie	191	1 123	92	1 266
Algérie	312	884	136	324
Pays-Bas	449	117	161	39
Irak	n.c.	0	484	0
Autres	n.c.	124	450	23
Total UEBL	2 842	3 544	2 088	2 285

Un développement de l'approvisionnement direct auprès des producteurs méditerranéens et américains

Entre 1989 et 1993, la Tunisie a rapidement conforté sa position sur les marchés du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'UEBL : elle y a, respectivement, multiplié la valeur de ses exportations par 3,1, par 1,7 et par 5,9 pour y acquérir 13%, 34% et 32% du marché en valeur. Dans le cas du Royaume-Uni et de l'Allemagne, les exportations concernent des dattes majoritairement de haute valeur marchande ; celles à destination de l'UEBL semblent en revanche concerner surtout des dattes de qualité secondaire, de prix moyen $0,9 \text{ \$ US kg}^{-1}$ seulement. Sur le marché suisse, enfin, la Tunisie a reculé, sa part de marché passant de 15% à 8%.

L'Algérie, certes nettement moins bien implantée sur ces marchés, y a globalement progressé. Si elle reste absente des marchés suisse et du Royaume-Uni, l'Algérie a en revanche, multiplié respectivement par 4 et par 2,8 la valeur de ses exportations vers l'Allemagne et l'UEBL entre 1989 et 1993, pour y occuper finalement 8% et 25% du marché en valeur. Les dattes ainsi commercialisées affichent un prix moyen élevé de $2,7 \text{ \$ US kg}^{-1}$.

Israël reste très peu présent sur le marché de l'UEBL, stagne sur celui du Royaume-Uni à 7% en valeur et régresse légèrement sur le marché suisse à 12% en valeur. La valeur des exportations vers l'Allemagne a été multipliée par 1,9 en quatre ans et représente ainsi 15% de ce marché. Le prix moyen global de ces exportations ($2,5 \text{ \$ US kg}^{-1}$) est également élevé.

Les Etats-Unis, enfin, ont nettement développé en quatre ans leurs exportations vers les marchés du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la Suisse, leur part en valeur passant, respectivement, de 6% à 10%, de 7% à 15% et de 29% à 59%. Le prix moyen des dattes ainsi exportées est particulièrement élevé : $4,5 \text{ \$ US kg}^{-1}$. Sur le marché de l'UEBL, les Etats-Unis restent en revanche très peu présents.

Importance des importations de dattes de seconde qualité

En comparaison avec les pays d'Europe méditerranéenne, les importations de dattes de seconde qualité par le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'UEBL sont relativement importantes.

En 1993, le Royaume-Uni a effectué, en valeur, 28% de ses importations depuis l'Iran, le Pakistan et Oman, avec un prix moyen des dattes de $0,8 \text{ \$ US kg}^{-1}$. L'essor des importations d'origine iranienne et pakistanaise (qui sont passées de 14% à 26% du marché) a largement compensé la régression des importations depuis l'Irak et la Chine, qui alimentaient 7% du marché en 1989. Le prix moyen des dattes importées a ainsi baissé en quatre ans, passant de $1,7$ à $1,5 \text{ \$ US kg}^{-1}$.

L'Allemagne importe également des dattes de seconde qualité depuis les mêmes régions. Suite à la défection de l'Irak, qui détenait en 1989 10% du marché en valeur, les importations de dattes de qualité similaire depuis l'Egypte et surtout le Pakistan sont passées de 0,2% à 6% du marché ; la part de marché de l'Iran n'a presque pas évolué et se monte à 5%, en valeur, en 1993. Le prix moyen des dattes importées par l'Allemagne est resté stable, aux environs de $2,2 \text{ \$ US kg}^{-1}$.

L'Irak fournissait 20% en volume des importations de l'UEBL en 1989. Suite à l'annulation de ces importations à partir de 1991, l'UEBL a très rapidement développé ses importations de dattes de qualité secondaire depuis la Tunisie, dont la part de marché en volume est passée, en quatre ans, de 4% à 55%, avec un prix moyen des dattes de 0,9 \$ US kg⁻¹ seulement en 1993. Globalement, le prix moyen des dattes importées a légèrement augmenté, passant de 1,4 à 1,6 \$ US kg⁻¹.

La Suisse, enfin, n'importe pas de quantités significatives depuis les exportateurs traditionnels de dattes de basse qualité. Le prix moyen des dattes importées est particulièrement élevé : 4,1 \$ US kg⁻¹ en 1993.

Aperçu sur la structure du commerce intra-régional européen (Table 6)

La France : un relais important ... mais en déclin entre la rive Sud de la Méditerranée et le marché européen

La France réalise encore, en 1993, plus de 80% en valeur des exportations des 7 premiers réexportateurs européens. Ce rôle de "plaque tournante" européenne s'est cependant nettement amenuisé depuis 1989.

En 1989, près de 30% du volume des dattes importées par la France était réexporté sous forme de dattes-ruits, pour une valeur atteignant 46% de celle des importations. Ces réexportations, de prix moyen élevé (3,0 \$ US kg⁻¹), étaient destinées quasi-exclusivement aux pays de la CEE et de l'AELE, le Royaume-Uni en absorbant à lui seul 48%. En valeur, la France se trouvait ainsi au quatrième rang des exportateurs de dattes et réalisait 10% des exportations mondiales. En 1993, la France a perdu des parts de marché auprès de la majorité de ses nombreux clients européens et ses réexportations ne représentent plus que 6% en valeur des flux mondiaux. Cette évolution est imputable à une réduction plus de la valeur marchande que du volume de ces réexportations.

Faible poids des autres pays européens dans la redistribution intra-régionale de dattes

L'Espagne réexporte près de 25% du volume de ses importations, essentiellement vers l'Europe (à 65%) et l'Amérique du Sud (à 35%). Ces réexportations représentent cependant moins de 10%, en valeur, de celles de la France. L'Italie et les pays d'Europe non méditerranéenne réexportent globalement très peu.

Table 6. Les réexportations de dattes par les pays européens (modifié de CFCE/UNSO, 1995)

Pays	Exportations (milliers \$ US)		Exportations (tonnes)		Volumes Export/Import (%)		Prix moyen à l'import (\$ kg ⁻¹)		Prix moyen à l'export (\$ kg ⁻¹)	
	1989	1993	1989	1993	1989	1993	1989	1993	1989	1993
France	14 629	11 622	4 837	5 371	29,9	26,2	1,96	2,09	3,02	2,16
Espagne	957	1 124	304	699	16,7	24,8	2,22	2,49	3,14	1,61
Allemagne	299	548	168	185	5,1	3,2	2,26	2,16	1,78	2,96
Royaume-Uni	400	539	177	371	2,0	3,3	1,72	1,51	2,26	1,45
Pays-Bas	875	388	306	139	18,4	10,6	1,88	2,51	2,86	2,79
Italie	244	387	87	259	1,6	5,1	2,25	3,06	2,80	1,49
UEBL	238	199	102	44	4,9	1,9	1,36	1,55	2,33	4,52
Total	17 642	14 807	5 981	7 068	14,8	14,0	1,99	2,02	2,95	2,09

Les marchés d'Amérique du Nord (Table 7)

Le Canada et les Etats-Unis représentent respectivement 4,5% et 3,7% du marché à l'importation en valeur, ce qui les place, respectivement, aux 6^{ème} et 7^{ème} rangs des importateurs mondiaux.

Les Etats-Unis, qui avaient représenté jusqu'à 7,7% de la demande mondiale en 1989, ont donc fortement réduit leurs importations en quatre ans, tandis que les importations canadiennes ont légèrement progressé. Le Mexique, où une production encore très réduite de dattes de haute qualité commence à se développer, reste très peu présent sur le marché aussi bien à l'exportation qu'à l'importation.

Table 7. Le marché nord-américain (modifié de CFCE/UNSO, 1995)

Pays fournisseurs	Valeur (milliers de \$ US)		Volumes (tonnes)	
Fournisseurs des				
Etats-Unis	1989	1993	1989	1993
Pakistan	5 602	4 512	6 330	3 721
Chine	2 468	1 222	2 126	1 088
Israël	230	477	188	165
Mexique	136	316	53	216
Canada	44	234	230	105
Irak	2 285	0	1 651	0
Autres	714	281	503	132
Total Etats-Unis	11 479	7 042	11 081	5 427
Fournisseurs du Canada	1989	1993	1989	1993
Etats-Unis	2 091	3 332	1 102	1 480
Iran	2 070	2 035	1 768	1 965
Pakistan	2 269	1 636	2 487	1 454
Algérie	0	453	0	131
Chine	266	414	191	249
Autres	923	733	709	376
Total Canada	7 619	8 603	6 257	5 655

Des importations de faible valeur marchande importantes, mais en déclin

Les importations canadiennes depuis l'Iran et le Pakistan de dattes bon marché (le prix moyen est de 1,1 \$ US kg⁻¹) ne représentent plus en 1993 que 43% du marché en valeur, contre 57% en 1989) ; elles n'ont pas été compensées par le développement d'importations depuis d'autres fournisseurs du même type de dattes, et le prix moyen global des dattes importées est ainsi passé de 1,2 à 1,5 \$ US kg⁻¹.

Les Etats-Unis importaient en 1989 des dattes de prix moyen assez bas (1,0 \$ US kg⁻¹), à 80% depuis le Pakistan, la Chine et l'Irak. Les importations depuis l'Irak, qui alimentait 20% du marché en valeur, se sont annulées en 1991, et celles en

provenance du Pakistan et de Chine ont diminué, sans que les Etats-Unis aient développé leurs importations depuis d'autres fournisseurs de dattes de qualité similaire. Le prix moyen des dattes importées est ainsi passé de 1,0 à 1,3 \$ US kg⁻¹.

Malgré un certain développement des importations de dattes de haute qualité, les exportateurs nord-africains restent faiblement implantés

Le développement des importations de dattes de valeur marchande élevée par le Canada s'est fait au profit principalement des Etats-Unis, dont la part de marché en valeur est passée de 27% à 39% entre 1989 et 1993. La part de marché en valeur de la Tunisie, de l'Algérie et d'Israël ne dépasse pas 9% du marché. Ces importations affichent un prix moyen global élevé (2,3 \$ US kg⁻¹).

Les importations de dattes de haute qualité par les Etats-Unis, si elles restent modestes, ont progressé : le Mexique et le Canada sont passés en quatre ans de 2% à 8% de part de marché en valeur, avec un prix moyen de 1,7 \$ US kg⁻¹ ; la part de marché en valeur d'Israël est passée de 2% à 7% ; celle des exportateurs d'Afrique du Nord, en revanche, reste inférieure à 0,4%.

Conclusion : place des pays méditerranéens dans les échanges mondiaux

Un commerce intensif de dattes de haute valeur marchande, très orienté Sud-Nord, au sein de la Méditerranée :

Les échanges de dattes entre les pays producteurs et les pays importateurs méditerranéens non producteurs de dattes ont représenté en 1993 une valeur au moins égale à 57 640 milliers de \$ US, soit plus de 30% du commerce mondial. Cela représentait une expansion importante (de près de 39%) en 4 ans, avec un poids dans le commerce mondial qui s'est accru. Ce commerce Sud-Nord concerne fondamentalement des dattes de valeur marchande élevée, de prix moyen 2,5 \$ US kg⁻¹, soit en légère augmentation par rapport à 1989 (2,3 \$ kg⁻¹).

Les échanges intra-méditerranéens Nord-Nord et Sud-Sud restent faibles par rapport à ce commerce Sud-Nord

Au Sud, les importations du Maroc ne représentent que 1270 milliers de \$ US ; au Nord, les échanges de dattes entre pays non producteurs représentent seulement 1 273 milliers de \$ US.

Cette relation de forte dépendance s'est légèrement amenuisée entre 1989 et 1993 ...

Les importateurs méditerranéens des rives Nord et Est réalisent (en valeur) 88% (et 89% en 1989) de leurs importations depuis les producteurs méditerranéens.

Ceux-ci, en revanche, effectuent "seulement" 73% en valeur de leurs exportations vers ces importateurs, ce qui représente une légère évolution par rapport à la situation en 1989 (81% des exportations étaient destinés aux importateurs des rives Nord et Est).

... Sans remettre en cause l'orientation Sud-Nord des échanges de dattes de haute valeur marchande

Cette apparente diversification s'est faite surtout vers l'Europe non méditerranéenne, qui absorbe 22% de ces exportations en 1993 contre 18% en 1989 : le rôle d'intermédiaire obligé joué par les pays de la rive Nord (essentiellement la France) pour la réexportation des dattes de haute valeur marchande en particulier, semble s'être affaibli en quatre ans.

La diversification vers de nouveaux marchés est encore très réduite

Des dattes de faible prix moyen (0,8 \$ US kg⁻¹) sont exportées vers l'Extrême-Orient, grand acquéreur de dattes de faible valeur marchande ; mais ces échanges ne représentent encore que 0,8%, en valeur, des exportations des producteurs méditerranéens. Il s'agit cependant d'un léger progrès par rapport à la quasi-inexistence des exportations méditerranéennes vers cette région en 1989.

Les exportations vers l'Amérique du Nord, autre débouché possible pour les dattes de faible valeur marchande, ont légèrement progressé en quatre ans, passant de 0,8% à 1,5% en valeur des exportations. Elles concernent en fait des dattes de prix moyen 2,4 \$ US kg⁻¹, donc de valeur marchande assez élevée.

Les exportations vers l'Océanie, enfin, ne représentent encore que 0,2%, en valeur, des exportations des producteurs méditerranéens.

Références

- CFCE/UNSO (1995). *Etude ALIX "Dattes sèches ou fraîches" sur la période 1989-1993*. Dossier statistique.
- FAO (1993). *Annuaire de la production*. Vol. 47.
- GREINER, D. (1995). *Production et commercialisation de la datte à Elche (Espagne)*. Rapport d'activité au sein de la Station Phoenix 1995.